

Cour de France.fr / Actualités et liens utiles / Événements / Appels à communication / 15 sept. 2015, Lyon
: La fabrique du XVII^e siècle au temps des Lumières

15 sept. 2015, Lyon : La fabrique du XVII^e siècle au temps des Lumières

Si les continuités et les ruptures entre les xvii^e et xviii^e siècles ont depuis longtemps fait l'objet d'un questionnement, on souhaite dans ce colloque interroger en amont ces phénomènes et observer comment le xviii^e siècle constitue le xvii^e en objet de pensée sur lequel il prend appui, tant pour s'en distinguer que pour s'inscrire dans son prolongement, ou bien encore pour y trouver matière à (re) fondation de ses pratiques et de ses concepts.

De la « Renaissance » aux « Lumières », le passage paraît aller de soi, et nombreux sont certainement les phénomènes de résonance et d'identification par lesquels le siècle des Lumières trouve dans celle-ci un précédent, voire un modèle. Le concept de « Renaissance » est néanmoins postérieur au xviii^e siècle ; c'est pourquoi il nous apparaît nécessaire d'envisager la façon dont le xvii^e siècle se trouve compris, aussi bien à travers ses figures majeures – ou considérées comme telles –, ses œuvres, ses genres, ses problématiques politiques et religieuses, son esthétique ou encore ses savoirs, que dans son identité éventuelle de « siècle » et la périodisation qui en découle. Au-delà des études de réception, nécessaires mais non suffisantes, c'est donc plus largement la postérité intellectuelle du siècle, sous toutes ses formes, qui sera envisagée, ainsi que la constitution même de la notion de « renaissance » – ou son absence. Le xvii^e siècle, où l'on parle encore le « vieux gaulois », est-il la fin d'un Moyen Âge délibérément construit comme le temps de l'obscurité, ou l'amorce d'une époque de lumière ? Avant Descartes et Malherbe, avant l'avènement du goût et de la méthode, est-on vraiment entré dans l'ère moderne ? Ce xvii^e siècle dans lequel le xviii^e se reconnaît pour mieux s'y opposer, qu'a-t-il à apprendre aux hommes des Lumières ?

Après une journée d'étude (avril 2015) qui a traité de la manière dont sont édités au xviii^e siècle plusieurs textes importants du xvii^e, ce colloque abordera, de manière large, l'histoire des sciences et des savoirs, de ses héros et de ses martyrs, telle que le xviii^e siècle trouve à la constituer et à s'y reconnaître depuis le xvii^e.

Mais l'Encyclopédie, pour ne citer qu'elle, hérite de bien d'autres savoirs qui, de l'anatomie au droit, en passant par l'étude de la langue et de la lexicographie, en font l'un des multiples lieux où se « fabrique » le xvii^e siècle.

On réfléchira également à la pensée philosophique dont hérite le temps des Lumières, tant dans ce qui fonde le courant sceptique ou certaines hétérodoxies, que dans ce qui permet de penser les rapports du politique et du religieux. Le traumatisme du schisme et des guerres de religion, dont le souvenir est revivifié par la Bulle Unigenitus, permet-il de réfléchir sereinement à la place de la religion dans l'État ? La notion même de libertinage n'hérite-t-elle pas de Montaigne, voire de Rabelais ? Une raison sans méthode peut-elle se faire jour, et servir de guide, ou de prélude ?

Une approche d'ordre esthétique s'impose également : permet-elle en particulier de confirmer l'idée première d'une opposition avec le xvii^e siècle – c'est-à-dire avant tout avec « le siècle de Louis XIV » ? L'articulation de la naïveté, du burlesque, du bas (et du sublime) de Rabelais, l'appel à une énergie première qui aurait disparu après le xvii^e siècle, ne se résument certainement pas à une simple opposition à la régularité de Malherbe. On examinera également comment les genres se trouvent (re)définis et reconfigurés, voire aboutissent à la création de nouvelles catégories esthétiques : la notion même de « naïveté », si facilement attribuée au xvii^e siècle, ne se redéfinit-elle pas à la lumière des illustres exemples d'Amyot et de Montaigne ?

Lieu et date : ENS de Lyon, du 11 au 13 octobre 2016

Date limite de réponse : 15 septembre 2015

Organisé par Catherine Volpilhac-Auger et Myrtille Méricam-Bourdet

Les propositions (une demi-page) sont à adresser à Catherine Volpilhac-Auger (catherine.volpilhac chez ens-lyon.fr) et Myrtille Méricam-Bourdet (myrtille.mericam-bourdet chez univ-lyon2.fr) jusqu'au 15 septembre 2015.